



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi troisième jour du mois de juin 2013 (2013-06-03), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

**Présences :** Ghislain Drouin, Maire,  
Fernand Bourget, conseiller,  
Marc-André Gagnon, conseiller,  
Paul Latulippe, conseiller,

**Absences :** Claude Vaillancourt, conseiller,  
Yves Gauthier, conseiller.

**Siège numéro quatre : vacant.**

**Ouverture de la séance**

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

**ORDRE DU JOUR**

**Ouverture de la séance**

- 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2013
- 1.1.3. Rapport du Dir. incendies : Rapports 2013-11, 2013-12 et rapports d'entretien
- 1.1.4. Permis émis en mai 2013
- 1.1.5. Dépôt des travaux effectués en mai 2013
- 1.1.6. MAMROT : Reddition de comptes lettre du 14 mai 2013
- 1.1.7. MRC : Vers. Final/Service de garde Hamelin
- 1.1.8. Député André Bellavance : Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
- 1.1.9. MAMROT : « Semaine de la Municipalité du 2 au 8 juin 2013 »

**2. Prises de décision**

- 2.1.1. Adoption des comptes du mois de mai 2013 et décompte progr. /Sintra/vanne réduction
- 2.1.2. Résol. travaux toiture/466, Gosselin/Carl Poirier/bardeaux ou tôle
- 2.1.3. Résol./reddition de comptes pour le MTQ – entretien chemins mun. 2012
- 2.1.4. Résol. achat et installation filets protecteurs/terrain de balle et centre multifonct.
- 2.1.5. Résol. pour fauchage des bords de chemins municipaux
- 2.1.6. Résolution pour Bell : Changement de répartition du serv. incendie vers CAUCA
- 2.1.7. Résolution pour autoriser la lettre d'entente # 5 avec le Syndicat local
- 2.1.8. Résol. pour autoriser le changement d'horaire du bureau, en période estivale
- 2.1.9. FCEJ : Demande d'autorisation/Campagne de prévention et sensibilisation
- 2.1.10. Installation du système de télémétrie/stations eaux usées et usine d'épuration/Aquatech
- 2.1.11. Demande au MTQ installation d'une pancarte/passage de tracteurs/Chemin Saint-Georges
- 2.1.12. Conteneur pour matériaux secs : information prise par la Dir. générale
- 2.1.13. Résolution pour l'embauche des animateurs/Camp de jour 2013
- 2.1.14. Résolution pour la tarification des services estivaux : piscine, camp de jour
- 2.1.15. Dépôt d'un projet au Pacte rural : Isolation du centre multifonctionnel
- 2.1.16. Demande d'appui « La gestion de l'offre: pour une agriculture, des emplois et des aliments d'ici »
- 2.1.17. Résolution /Me Doyon changement d'étude légale à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013
- 2.1.18. Système de son/Fête des voisins 8 juin 2013 (demande de modification résolution 1305-094)
- 2.1.19. Résol. pour la Proclamation des journées de la culture : 27, 28, 29 septembre prochain
- 2.1.20. Fondation du CSSS : Campagne de financement 2013
- 2.1.21. OMSC : Dates pour suivi du dossier de la Sécurité civile
- 2.1.22. Résol. pour autoriser une étude sur les minéraux dans le cadre du Progr. Mono.
- 2.1.23. Demande du Club de Judo : Publicité sur T-Shirt
- 2.1.24. Demande du Club 3 et 4 roues de l'Or Blanc

**3. Rapport des divers comités**

**4. Période de questions pour les personnes présentes**

**5. Informations générales et correspondance diverse**

- 5.1.1. CRÉE : Commission région. sur les ressources naturelles (MRN)
- 5.1.2. FQM : Bulletin Contact du 7 mai 2013



- 5.1.3. FQM : Info du 10, 28, 29 et 30 mai 2013
- 5.1.4. MMQ : Congrès de la FQM 2013
- 5.1.5. FQM : Assises annuelles : 26, 27 et 28 septembre 2013
- 5.1.6. GENIVAR : Offre de services professionnels
- 5.1.7. Revue MUNICIPALITÉ ET FAMILLE : Printemps – été 2013
- 5.1.8. MMQ/Fermeture du dossier de réclamation
- 5.1.9. Mon Avenir, Ma Région : Remerciements
- 6. Autres sujets : Invitation du Carrefour de la Diversité, Wotton et information pour défibrillateur
- 7. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1306-100 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc-André Gagnon, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

**A D O P T É E**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2013

1306-101 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le procès-verbal de la séance du 6 mai 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;

QUE dispense de lecture soit accordée, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

**A D O P T É E**

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES Rapport 2013-11

➤ Le 3 mai 2013 : Feu d'herbe au 34, 16<sup>e</sup> rang, Wotton. Durée de l'intervention : 1h10.

#### Rapport 2013-12

➤ Le 25 mai 2013 : Incendie à l'intérieur d'une grange située au 290, Des Trembles, Saint-Georges-de-Windsor. Durée de l'intervention : 2h30.

#### Rapport d'entretien 2013-01 et 02

➤ Les 14 et 16 mai 2013 : Tests sur les pompes des véhicules incendie et portative. Durée des interventions : 4h00 et 3h00.

#### RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN MAI 2013

En mai, 13 permis ont été émis pour, construction, démolition et/ou des travaux de rénovation pour une valeur de 68 400\$.

#### DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS DE MAI 2013

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en mai a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale, avant la présente réunion.

#### MAMROT : REDDITION DE COMPTE DEMANDÉE

La Municipalité a reçu du MAMROT, l'information à l'effet que les versements des montants de la TECQ seront suspendus pour l'année 2013 puisqu'après analyse, un retard important dans la réalisation des travaux est constaté pour les investissements prévus pour la période finissant le 31 décembre 2012.

La Directrice générale informe les membres du Conseil qu'elle a appelé au MAMROT et a parlé à Mme Mona Chahine, une des personnes responsables de la TECQ, pour l'informer que le document demandé dans la lettre du 14 mai 2013, a été complété en avril dernier et transmis à celui-ci.



**PACTE RURAL – PROJET 129-2012 SERVICE DE GARDE HAMELIN**

La MRC a transmis à la Municipalité, une copie du chèque transmis pour le financement du projet 129-2012 Service de garde Hamelin, au montant de 1 300\$, dans le cadre du Projet du Pacte rural 2007-2014-volet local.

**DÉPUTÉ ANDRÉ BELLAVANCE – PROGRAMME « NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS-PROJETS COMMUNAUTAIRES »**

La Municipalité accuse réception de la lettre du Député André Bellavance du 28 mai 2013. L'appel de propositions concernant le « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés» est actuellement en cours.

**MAMROT – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DU 2 AU 8 JUIN 2013**

Cette année, la *Semaine de la Municipalité* se déroulera du 2 au 8 juin sous le thème « Ensemble pour une communauté en action !

Quant à la 17<sup>e</sup> Édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, elle a lieu du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2013, mettant l'accent sur l'importance de « Vivre à part entière ».

Monsieur le Maire rappelle l'événement du 8 juin prochain « Fête des voisins » qui se tiendra au Centre multifonctionnel à compter de 12h00.

**ADOPTION DES COMPTES DE MAI 2013**

**1306-102 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois de mai 2013 selon la liste remise aux membres du Conseil datée du 3 juin 2013, pour un montant total de 116 353,32\$. Le paiement du 1<sup>er</sup> versement de 56 019\$ pour la quote-part de la Sûreté du Québec est également autorisé ;

**QUE** suite aux travaux de changement d'une vanne de réduction de pression sur la rue Saint-Jean Ouest, la Municipalité accepte la recommandation de l'ingénieur au dossier, datée du 31 mai 2013, pour le paiement du décompte progressif no 1, au montant de 44 066,52\$ à la cie Sintra Inc., région Estrie.

**A D O P T É E**

Disponibilité au **31 mai 2013**, compte EOP #393 : **361 874,04\$.**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA STATION DE POMPAGE – 466, RUE GOSSELIN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des soumissions à « Construction Carl Poirier » pour la réfection de la toiture de la station de pompage aqueduc sur la rue Gosselein ;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues sont :

- 4 600\$ pour l'enlèvement du bardeau existant, l'installation d'une membrane auto-collante, du papier noir 15 lbs, du bardeau d'asphalte 30 ans et du ramassage des débris ;
- 7 700\$ pour l'enlèvement du bardeau existant, de la pose d'une membrane à toiture de tôle, du départ à couverture, de la tôle pré-peinte et du ramassage des débris ;

**En conséquence,**

**1306-103 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



QUE les travaux de réfection de la toiture de la station de pompage rue Gosselin, soient confiés à l'entrepreneur « Construction Carl Poirier » pour l'installation de la tôle pré-peinte, sur le bâtiment situé au 466, rue Gosselin, au coût de 7 700\$, taxes non incluses.

**A D O P T É E**

**MTQ – REDDITION DE COMPTES PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL REDDITION DES COMPTES / MTQ – SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 209 304\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

**ATTENDU QU'un** vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'**Annexe B** ou un **rapport de vérification externe** dûment complété ;

**Pour ces motifs,**

**1306-104 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**A D O P T É E**

**INSTALLATION DE FILETS PROTECTEURS – CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET TERRAIN DE BALLE**

**CONSIDÉRANT QUE** des prix ont été demandés à la cie « Filets NAD'S » de Victoriaville, pour l'installation de filets protecteurs au Centre multifonctionnel et au terrain de balle;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux ont été déposés dans le cadre du Pacte rural-volet local et approuvés par la MRC des Sources;

**En conséquence,**

**1306-105 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la cie « Filets NAD'S » soit autorisée à procéder à l'achat et l'installation de filets protecteurs au Centre multifonctionnel et au terrain de balle. Le montant de cet achat est de 13 251\$, taxes non incluses. La Municipalité sera responsable de la localisation des fils enfouis avant creusage.

**A D O P T É E**

**FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES ET TERRAINS VACANTS**

**1306-106 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



QUE les travaux de fauchage des bords de chemins municipaux et des terrains vacants soient confiés à la cie « Les Débroussaillages GSL Inc. », au coût de 27,00\$/km double pour une passe, 29,00\$/km double pour une 2<sup>e</sup> passe ou de 75\$/h pour le fauchage hors-route.

**A D O P T É E**

SERVICE INCENDIE BELL – 911

**1306-107 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagon, appuyé par le conseiller Paul Latulippe, et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QU'UNE demande soit adressée à la cie Bell-911 afin que cette dernière procède au processus de changement de la répartition incendie de la Municipalité de Wotton vers la centrale CAUCA, dans les meilleurs délais.

**A D O P T É E**

DÉPÔT DU PROJET DE LETTRE D'ENTENTE NO 5 AVEC LE SYNDICAT LOCAL 3842

CONSIDÉRANT LA demande du Syndicat local 3842, à l'effet d'autoriser un semaine de travail réduite pour le poste de secrétaire durant la période estivale soit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, soit les vendredis en après-midi ;

CONSIDÉRANT QUE suite aux discussions avec les représentants de la Municipalité, un projet de lettre d'entente a été préparé par Me Bernadette Doyon, avocate, concernant la demande de diminution de l'horaire de travail de la secrétaire ;

CONSIDÉRANT QUE lors du renouvellement de la convention collective, en 2012, l'horaire de la secrétaire a été maintenu à 35h/semaine ;

CONSIDÉRANT LES membres du Conseil, après discussion, n'entendent pas diminuer les heures de service du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil n'a pas prévu, lors de l'élaboration de son budget annuel, l'embauche d'une autre secrétaire ;

En conséquence,

**1306-108 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget, appuyé par le conseiller Marc-André Gagnon, et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE pour les raisons mentionnées ci-dessus, les membres du Conseil refusent d'autoriser la lettre d'entente # 5 et, par le fait même maintient l'horaire actuel des heures d'affaire de la Municipalité soit : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**A D O P T É E**

FONDATION CANADIENNE ESPOIR JEUNESSE-DEMANDE DE SOL-LICITATION

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de la fondation Canadienne Espoir Jeunesse pour tenir sa campagne de prévention et de sensibilisation dans le but de prévenir la population des problèmes qu'ont les jeunes d'aujourd'hui et des moyens adoptés par la Fondation pour leur venir en aide ;



**En conséquence,**  
**1306-109 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la demande de sollicitation auprès des citoyens de Wotton, de la Fondation Canadienne Espoir Jeunesse soit autorisée sans frais, afin que la fondation puisse atteindre ses principaux objectifs soit de :

- Faire connaître la ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes victimes d'abus ou souffrant d'un mal de vivre afin qu'ils puissent être aidés, référés, conseillés et écoutés ;
- Aider de façon directe et concrète les organismes jeunesse oeuvrant dans notre région en leur offrant une aide financière.

**A D O P T É E**

**DEMANDE D'INSTALLATION D'UN PANNEAU DE PASSAGE DE VÉHICULE AGRICOLE (TRACTEUR) AU MTQ**  
**CONSIDÉRANT QU'UNE** demande faite par Mme Line Blanchet visant l'installation d'une pancarte de tracteur sur le Chemin de Saint-Georges, pour signaler aux usagers de la route, l'engagement d'un véhicule agricole ;

**CONSIDÉRANT QUE** lorsque les tracteurs arrivent du 2<sup>e</sup> rang (côté Saint-Camille) pour s'engager sur le Chemin Beaudoin, il est difficile de voir s'il y a un véhicule qui arrive du côté droit (village) et Mme Blanchet dit qu'il y a un risque d'accident puisque lorsque les tracteurs s'engagent sur le Chemin Beaudoin, étant des véhicules lents, cela peut produire un accident puisque l'autre véhicule a son air d'aller et les arbres que l'on retrouve à proximité peuvent nuire à la visibilité.

**En conséquence,**  
**1306-110 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget,  
**APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QU'EN** réponse à la requête de Madame Line Blanchet, une demande soit adressée au Ministère des Transports du Québec afin que ce dernier étudie la problématique de la sortie de véhicule lent, provenant du 2<sup>e</sup> rang à l'intersection du Chemin Saint-Georges.

La signalisation installée sur le Chemin Saint-Georges est sous la responsabilité du ministère puisque cette route leur appartient.

**A D O P T É E**

**INSTALLATION D'UN CONTENEUR POUR LES MATÉRIAUX SECS**

La Directrice générale informe les membres du Conseil que suite à des demandes de citoyens pour le dépôt des matériaux de construction, elle s'est informée auprès de la cie Yergeau Transport pour la location d'un conteneur pouvant recevoir des matériaux secs. Les prix sont les suivants :

- Pour la levée du conteneur : 750\$ incluant le ramassage du conteneur, le transport et le traitement des matériaux inclus ;
- La location du conteneur est de 150\$/mois cependant, la Municipalité peut décider que durant la période hivernale, elle décide de mettre fin temporairement à la location.
- Les frais facturés habituellement aux usagers sont de 1,10\$/pi. cube.

**Suite aux informations reçues,**  
**1306-111 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon,  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



**QUE** la location d'un conteneur pour les matériaux secs soit autorisée de la cie Yergeau Transport Inc. au coût de 150\$/mois en plus des frais pour la levée du conteneur.

**QUE** les frais suivants soient facturés aux utilisateurs venant porter les matériaux secs : 1,10 du pied cube. Les matériaux acceptés dans ce conteneur sont : matériaux de construction, meubles, fer, papier couverture, laine minérale ou tout autre matériau sec.

**A D O P T É E**

**OTJ 2013 – EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET PROJET D'UN SERVICE DE GARDE**

**CONSIDÉRANT QUE** les entrevues pour l'embauche d'animateurs pour l'OTJ 2013 ont été faites par le conseiller Claude Vaillancourt et M. Denis Pinard, bénévolement assistés de la Directrice générale ;

**CONSIDÉRANT LES** recommandations faites par le comité de sélection ;

**En conséquence,**

**1306-112 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, appuyé par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** les personnes suivantes soient embauchées comme animateurs à l'OTJ, pour l'été 2013. Il s'agit de Fanny Vaillancourt, Cédric Quenneville, Jade Côté et Alexandra Boucher;

**QUE** la durée de l'embauche soit une période de six (6) semaines, débutant le mardi 25 juin et se terminant le jeudi 1er août 2013;

**QUE** Mlle Fanny Vaillancourt soit nommée animatrice en chef;

**QUE** le salaire payé soit égal au salaire minimum en vigueur savoir, au taux de 10,15\$/heure, de 8h30 à 16h30, du lundi au jeudi inclusivement. Le salaire de l'animatrice en chef est majoré de 1,00\$/heure;

Les animateurs sont invités à participer à une formation en animation qui se tiendra les 7 et 8 juin à Danville, de même qu'à la formation RCR le 15 juin à Asbestos. Les frais d'inscription seront défrayés par la Municipalité.

**A D O P T É E**

**PROJET D'UN SERVICE DE GARDE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut mettre à l'essai un service de garde pour répondre aux besoins des parents dont les enfants participent à l'OTJ en période estivale, entre 7h30 et 9h00 et 15h00 à 17h00, du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 17h00.

**CONSIDÉRANT QUE** des informations ont été prises auprès des autres municipalités donnant ce service en période estivale;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'éventualité de la mise en place de ce service, ce service devra s'autofinancer par le biais d'une contribution demandée aux parents (service utilisateurs-payeurs);

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour mettre en place le service de garde sont évalués à 1 500\$ (animateur), pour une durée de six semaines soit la même période que l'OTJ;



**En conséquence,**

**1306-113 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité mette en place un service de garderie pour les parents dont les enfants participent déjà aux activités de l'OTJ. Ce service est également offert aux autres parents pour les heures déterminées ci-dessus;

**QU'AFIN** de rentabiliser ce service, des frais de 7\$/jour, par enfant seront exigés des parents qui feront appel au service de garde. Ces derniers devront s'engager pour la période totale de la garderie. Un minimum d'inscription de 8 enfants/jour est nécessaire à la mise en place de ce service.

Un montant de 35\$/semaine devra être payé une semaine à l'avance et un dépôt de 50% du coût total du service, sera payable dès l'inscription afin de s'assurer que la Municipalité n'ait pas à prendre des procédures pour recouvrer les montants dus à la fin du service.

**QUE** dans l'éventualité où ce service sera donné (nombre d'inscription atteint), les heures du service de garde soient les suivantes : **Du lundi au jeudi : de 7h30 à 9h00 et de 15h00 à 17h00 et le vendredi : de 7h30 à 17h00.**

Cette information sera transmise à chacun des élèves de l'École Hamelin et à l'intérieur du bulletin municipal.

**QUE** Mlle Gabrielle Boisvert soit embauchée comme animatrice pour répondre au service de garde pour une semaine de 23h50, selon le salaire minimum en vigueur.

**A D O P T É E**

**TARIFICATION DES SERVICES DE NATATION ET D'OTJ – ÉTÉ 2013**

**1306-114 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

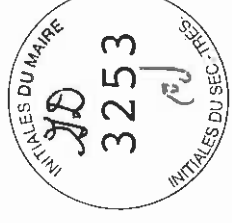
**QUE** la tarification des activités estivales dispensées par la Municipalité soit :

- **Piscine : Cours de natation**
  - 1 enfant 40\$
  - 2 enfants même famille 70\$
  - 3 enfants et plus même famille 90\$
  - Adulte 45\$
  - Pour les non résidents : ces montants sont majorés de 30\$
  - Pour les personnes âgées de 15 ans et plus, la TPS et TVQ doivent être ajoutés.
- **Piscine : Passe estivale**
  - Résidents : 25\$/personne
  - Famille 70\$
  - Non résidents 35\$
  - Non résidents/famille 85\$
  - Coût du passage 2\$
- **OTJ**
  - 1 enfant 35\$
  - 2 enfants/même famille 50\$
  - Maximum familial 65\$
  - Pour les non-résidents, les montants sont majorés de 20\$.

Les coûts doivent être payés lors de l'inscription. Un chèque au nom de la Municipalité de Wotton sera accepté. Vous pouvez également effectuer votre paiement par Interac (carte débit seulement). Il n'y aura aucun remboursement d'inscription de la part de la Municipalité.

**A D O P T É E**





**PROJET DU PACTE RURAL – VOLET LOCAL : DÉPÔT D'UN 2<sup>E</sup> PROJET**

**1306-115** **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QU'UN** second projet soit déposé par la Municipalité de Wotton, dans le cadre du Pacte rural – volet local, pour l'isolation et la ventilation du Centre multifonctionnel.

Selon les estimations demandées, les frais reliés à l'isolation sont évalués à 6 100\$, avant taxes et pour la ventilation, le coût des matériaux sont évalués à 6 000\$ taxes non incluses. Le coût de l'installation reste à être confirmé.

**QUE** dans l'éventualité où cette demande sera acceptée par la MRC, la Municipalité de Wotton s'engage à assumer le montant de 30% exigé dans le cadre du Pacte rural, incluant les travaux d'installation des maximums sur le toit. Le montant à payer par la Municipalité sera défrayé à même le Fonds de roulement et remboursé sur une période de 5 ans.

**QUE** ce projet est conditionnel à l'acceptation par la MRC des Sources, dans le cadre du Pacte rural-volet local.

**A D O P T É E**

**APPUI À LA GESTION DE L'OFFRE : POUR UNE AGRICULTURE, DES EMPLOIS ET DES ALIMENTS D'ICI**

**CONSIDÉRANT QUE** la Gestion de l'Offre est avantageuse pour l'ensemble de la société;

**CONSIDÉRANT QU'AU** Québec, le 7 288 fermes familiales sous gestion de l'offre 5 (lait, volailles, œufs d'incubation et œufs de consommation) génèrent 3, 2 milliards de dollars de recettes financières à la ferme, soit 41% des recettes agricoles totales au Québec,

**En conséquence,**

**1306-116** **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton appuie GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable et soutient le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre au Canada ;

**QUE** les membres du Conseil recommandent aux citoyens de Wotton de signer le formulaire « J'appuie la gestion de l'offre GO5 » disponible au bureau municipal.

**A D O P T É E**

**Me BERNADETTE DOYON – CHANGEMENT D'ÉTUDE LÉGALE**

**1306-117** **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**D'AUTORISER** les représentants de la Municipalité à recourir aux services du cabinet Monty, Coulombe au besoin et plus particulièrement avec Me Bernadette Doyon, pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2013, selon les termes de l'offre de services faite par Me Bernadette Doyon, le 21 septembre 2012.

**A D O P T É E**



FÊTE DES VOISINS – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 1305-094  
1306-118 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,  
APPUYÉ, par le conseiller Fernand Bourget et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la résolution numéro 1305-094 soit modifiée pour permettre au Comité organisateur d'avoir recours au service de musique et par le fait même, les membres du Conseil consentent à assumer le montant de 300\$ déjà prévu lors du document de présentation des activités.

**A D O P T É E**

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la Culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la Culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Wotton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et sa participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

En conséquence,

1306-119 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,  
APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la Culture*, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

**A D O P T É E**

FONDATION DU CSSS DES SOURCES – DEMANDE D'APPUI

1306-120 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget,  
APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la demande de contribution financière au CSSS des Sources soit refusée puisque chaque citoyen a été sollicité par un envoi courrier.

**A D O P T É E**

DATE RETENUE POUR UNE RENCONTRE DE L'OMSC

1306-121 IL EST PROPOSÉ par le Maire Ghislain Drouin et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le **jeudi 19 septembre 2013 à 19h00**, soit la date retenue pour une rencontre de l'Office Municipal de Sécurité Civile, pour la remise des documents.

**A D O P T É E**

DEMANDE D'ÉTUDE SUR LA TRANSFORMATION DE CERTAINES MINÉRAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONO

1306-122 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,  
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



**QU'UNE** demande d'étude soit adressée à la MRC des Sources afin de procéder à une étude d'opportunité visant à évaluer les options les plus prometteuses et à développer une expertise dans le domaine de la transformation des métaux précieux issus des composantes électroniques inutilisables ou de composantes autres que électroniques pouvant contenir les mêmes métaux que ceux issus de l'extraction potentielle du minerai sur le territoire de la municipalité. Cette étude serait faite dans le cadre du Programme MONO ou FSTD selon la disponibilité des fonds. Le montant de cette étude est évalué à ± 25 000\$ dont un montant de 3 000\$ à 3 500\$ provenant de la Municipalité ;

**QUE** dans l'éventualité d'une réponse positive à cette demande de la part du Ministère des finances et de l'économie (MFE - Programme MONO) ou du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT- FSTD), la Municipalité de Wotton s'engage à défrayer le montant demandé jusqu'à concurrence de 3 500\$. Ce montant serait payé à même le surplus libre de la Municipalité.

**A D O P T É E**

**DEMANDE DE COMMANDITE – CHAMPIONNAT CANADIEN DE JUDO VANCOUVER, C-B – JUILLET 2013**

**ATTENDU** LA demande de commandite au montant de 500\$, reçue de la responsable du projet T-Shirt Ambassadeur Judo 2013, Mme Renée Giguère, pour la production de 250 chandails pour soutenir la participation des cinq (5) judokas de la MRC des Sources au Championnat canadien de judo qui aura lieu à Vancouver, au début de juillet ;

**ATTENDU** LA participation de Sophie Vaillancourt de Wotton à ce Championnat canadien ;

**En conséquence,**

**1306-123 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton accepte de contribuer financièrement pour un montant de 500\$, à la production de 250 T-Shirts « Ambassadeur Judo 2013 » arborant les armoiries des municipalités participantes. Cette aide financière est faite dans le but de soutenir la participation des cinq (5) judokas de la MRC, dont la Wottonnaise Sophie Vaillancourt, au Championnat canadien de judo qui aura lieu à Vancouver, au début de juillet.

**A D O P T É E**

**DEMANDE DU CLUB 3 ET 4 ROUES DE L'OR BLANC-DEMANDE DE CIRCULER SUR LES SENTIERS BANALISÉS EN PÉRIODE ESTIVALE**

**1306-124 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QU'AVANT** de prendre une décision sur la demande déposée par le Club 3 et 4 roues de l'Or Blanc, les membres du Conseil désirent rencontrer les personnes responsables du projet de passage des véhicules hors-route en période estivale, sur les chemins municipaux.

**A D O P T É E**

**LOCATION LOCAL – CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU** LA demande de Mme Stéphanie Tremblay et de M. Pierre-Olivier Lacas pour la location d'un local, au centre communautaire, pour une période d'essai de 2 à 6 mois;



**ATTENDU** QUE Mme Tremblay et M. Lacas ont l'intention d'ouvrir un 2<sup>e</sup> bureau dans la région pour mieux desservir la clientèle de la MRC (Wotton, Saint-Camille, Saint-Georges et Ham-Sud). Leurs services sont déjà offerts à Danville. Ils désirent ouvrir le bureau de Wotton, pour une période d'essai pour savoir si cela réponde à un besoin du milieu;

**En conséquence,**  
**1306-125 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon,  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité accepte de louer un local situé au 400, rue Mgr l'Heureux, à Mme Stéphanie Tremblay et M. Pierre-Olivier Lacas, Ostéopathes;

**QUE** les prix de location pour le local situé au Centre communautaire soient fixés : 100\$ / petit local à l'intérieur du grand (ancien bureau municipal) ;

✓ Pour la location du local au complet, le coût est de 250\$/par mois avant taxes. Ce montant inclut le chauffage et l'électricité.

Les locataires devront fournir à la Municipalité, une preuve d'assurances responsabilité durant toute la durée de la location.

**ADOPTÉ**

**CONGRÈS FQM – INSCRIPTION**  
**1306-126 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe,  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le Maire Ghislain Drouin et le conseiller Fernand Bourget soient et sont autorisés à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, qui se tiendra à Québec, les 26, 27 et 28 septembre prochain ;

**QUE** les frais d'inscription, de déplacement et de séjour seront défrayés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives. Dans l'éventualité où les conjoints (es) désirent participer aux activités prévues, l'inscription et les frais seront assumés par eux.

**ADOPTÉ**

**RAPPORT DES COMITÉS**

- Monsieur le Maire informe les personnes présentes des sujets traités à la MRC. Il mentionne également qu'il a participé à la Marche de la Santé, à Asbestos.
- M. le Maire demande de procéder à l'installation des dos d'âne sur la rue **Mgr l'Heureux** (école et intersections Mgr l'Heureux-Gervais).

**PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES**

Monsieur le Maire répond aux questions du public.

**INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE POUR LES EAUX USÉES**

**CONSIDÉRANT** QUE des prix ont été demandés aux compagnies Aquatech et Gestions Techn'O Logic Mgmt inc., pour l'installation d'un système de télémétrie pour les eaux usées : trois (3) stations de pompage et usine d'épuration ;

**CONSIDÉRANT** QUE selon les propositions reçues, le coût pour cette installation comprenant les trois(3) postes de pompage et l'usine de filtration est de 19 700\$ avant taxes, pour la cie Aquatech et de 22 000\$ pour 2 postes par la cie « Les Gestions Techn'OLogic ;



En conséquence,  
1306-127 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,  
APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les travaux d'installation d'un système de télémétrie reliant les stations de pompage des eaux usées, de l'usine d'épuration à un panneau central, soient octroyés à la compagnie Aquatech, plus bas soumissionnaire, au montant de 19 700\$. Ces travaux sont prévus à l'intérieur des travaux de la TECQ (Taxe sur l'Essence Canada Québec).

A D O P T É E

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS

Avis de fermeture du dossier de réclamation : Carole Vaillancourt vs Fernand Bourget et als pour atteinte à la réputation.

La Mutuelle informe la Municipalité de Wotton que le dossier mentionné ci-dessus est maintenant fermé et que les montants versés dans ce dossier sont :  
Montant de la perte : 44 500\$;  
Montant des frais encourus : 74 982,46\$ pour un total de 119 482,96\$;  
Courtier : Conway, Jacaues Courtiers d'Ass. Inc.

Carrefour de la Diversité, Wotton

Les membres du Conseil et la Direction ont reçu une invitation pour participer au lancement officiel de la réalisation du projet « Carrefour de la Diversité de Wotton » qui se tiendra le 8 juin prochain, à 16h, au Centre multifonctionnel de Wotton.

Acquisition d'un défibrillateur

Dans le cadre du Pacte rural, les municipalités de la MRC des Sources recevront chacune un défibrillateur.

La MRC demande de déterminer un groupe de 10 à 12 personnes qui seraient susceptibles d'utiliser le défibrillateur dans notre municipalité. Une fois le groupe formé, M. Michel Marcotte, ambulancier pourra se rendre ici pour donner une formation d'environ 30 minutes aux personnes intéressées.

MM Michel McDuff, Rémi Royer, Fernand Bourget désirent s'inscrire à cette formation.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

1306-128 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 21h50.

A D O P T É E

Ghislain Drouin, Maire

Carole Vaillancourt, Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX